

Ensemble osons le futur

FERMETURE et FAILLITE du Cinéma Normandy : un échec prévisible et annoncé !

La majorité de la Commission municipale chargée d'examiner les différentes offres n'avait pas retenu l'offre de Cinélab retenant la candidature de l'exploitant sortant UGC. Le Maire a passé outre pour imposer son choix personnel et dogmatique. Le bilan financier était irréaliste. Le Normandy n'a jamais fait de son histoire ces recettes prévisionnelles ni le nombre d'entrées projeté.

De cette erreur originelle, Véronique JACQUELINE s'est enfermée dans son choix et dans son erreur au lieu d'arrêter les dérives et de corriger la situation. Nous n'avons pu examiner le premier bilan qu'en septembre 2024 soit deux ans et demi après le vote du contrat en mars 2022 que nous avons refusé d'approuver. La mairie a manqué gravement à son devoir de contrôle et aurait dû et pu dès décembre 2022 demander des comptes intermédiaires et ainsi anticipé la fermeture inévitable conduisant à ce jour un déficit d'environ **250 à 300 K€**. Nous n'avons cessé de tirer la sonnette d'alarme.

Les choix de programmation de l'exploitant, inadaptés aux attentes du grand public, avec des horaires peu adaptés et une offre majoritairement destinée à un public averti, ont aggravé la situation. À cela s'ajoute le non-respect de plusieurs clauses contractuelles, telles-que l'insuffisance du nombre minimal de séances par salle/par semaine, le dépassement de la durée de fermeture en août et le retard dans la présentation des comptes, et ce sans aucune réaction de la mairie.

Le Maire aurait dû présenter une résiliation pour manquements au cahier des charges. Combien cela va-t-il coûter à la Ville ? Cette habitude à jouer avec l'argent public est indécente. Rappelons qu'en un an, les dérapages se sont accumulés : les travaux d'extension du restaurant Bogart sont passés de 385 000 € à **780 000 €**, soit une **hausse de 103 %** ; la réalisation de logements sociaux au 4-6 Grande Rue a vu son coût exploser de 750 000 € à **1 300 000 € soit + 74%**, quant à la maison intergénérationnelle, il a fallu payer un **complément de 300 000 €**, portant l'écart total à **1 245 000 €**. Un tel mépris pour les contribuables est inacceptable.